

## Réservation repas scolaires commune de Vresse-sur-Semois

<b>Nom de l'enfant:</b>	
<b>Prénom:</b>	A remettre à la personne responsable des repas dans l'implantation de votre enfant pour le <u>vendredi 16 septembre</u> au plus tard ! Avec le nombre de tickets correspondant à votre réservation.
<b>Implantation scolaire:</b>	

**!\ quand vous réservez un repas, le potage est compris.**

1. Pour chaque jour où votre enfant réserve 1 potage seul ou un repas complet: notez le dans la case en dessous du jour.

2. Faites le total de repas et de potages réservés sur la semaine dans la colonne adéquate.

3. Faites le total pour le mois en haut à droite.

Total Mois

Repas:

Potages:

### MENUS Scolaires : OCTOBRE 2022

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	Total semaine
03-oct	04-oct	06-oct	07-oct	Repas:
Potage tomates	Potage aux légumes	Potage carottes	Bouillon de viande aux vermicelles	Potages supp:
Vol au vent de poule	Boulettes ardennaises	Roti de porc	Pâtes saumon épinards	
Julienne de légumes	Salade	Ratatouille		
riz	Croquettes	Pommes de terre		
Repas:	Repas:	Repas:	Repas:	
Potage supp:	Potage supp:	Potage supp:	Potage supp:	
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	Total semaine
10-oct	11-oct	13-oct	14-oct	Repas:
Potage Potirons	Potage cerfeuil	Potage poireaux	Potage courgettes	Potages supp:
Roti de dinde	Pâtes jambon/fromage	Chipolata	Filet de poisson pané	
Choux-fleur		Pois-carottes	Haricots Verts	
Pommes de terre		Purée	Pommes de terre	
Repas:	Repas:	Repas:	Repas:	
Potage supp:	Potage supp:	Potage supp:	Potage supp:	
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	Total semaine
17-oct	18-oct	20-oct	21-oct	Repas
Bouillon de viande aux vermicelles	Potage oignons	Potage carottes	Potage légumes	Potages supp:
Pâtes bolognaise	Goulache	Steack haché de bœuf	Poisson	
	Carottes	Salade	Julienne de légumes	
	Pommes de terre	Pommes de terre	pomme "noisette"	
Repas:	Repas:	Repas:	Repas:	
Potage supp:	Potage supp:	Potage supp:	Potage supp:	

!\ Pour rappel: en cas d'annulation pour raison médicale uniquement, prévenir Leïla MALDAGUE par SMS au 0474/12.33.76 avant 8h30 en mentionnant le nom, prénom et l'implantation de l'enfant et faire parvenir le certificat médical à Mme Maldague dans les 3 jours sans quoi le repas ne sera pas remboursé.